

REGLEMENT DU TEST D'ADMISSION AU LYCEE AIRBUS

1. Procédure d'inscription

L'inscription des candidats se fait :

- Via une interface internet uniquement
- Sur une durée définie d'environ 6 semaines
 - ⇒ Les candidatures au-delà de cette durée ne seront pas prises en compte.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- avoir au minimum le niveau scolaire de classe de 3^{ème} et être au maximum en classe de 1^{ère},
- être âgé d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans à la date de la rentrée des élèves de 2ndes (1 semaine avant la date de la rentrée scolaire officielle).

La prise en compte de l'inscription est définitive lorsque le candidat a fourni tous les documents nécessaires :

- Bulletin de fin d'année précédente
- Autorisation parentale.

Si l'ensemble des documents n'est pas fourni au maximum 5 jours après la clôture des inscriptions, la candidature sera annulée.

Le candidat peut faire une demande d'aménagement et de compensation par rapport à un handicap. Cette demande ne pourra être prise en compte que si le candidat fournit un document officiel de l'académie précisant les aménagements nécessaires.

La direction du lycée se réserve le droit de refuser les aménagements qui ne sont pas en adéquation avec certains types d'épreuves du test.

2. Procédure de sélection :

La sélection se déroule en 2 étapes : test écrit puis entretien oral.

Afin de promouvoir la diversité dans les classes, des actions positives peuvent être mises en œuvre envers :

- Les filles
- Les candidats ayant prouvé leur handicap
- Les candidats issus des Zones Prioritaires (Réseau d'Education Prioritaires)

2.1. Test écrit :

2.1.1. Epreuves :

Le test comprend plusieurs épreuves dont :

- Français
- Mathématiques
- Anglais
- Tests de logique
- Dextérité.

Les épreuves de Français, Mathématiques et Anglais sont du niveau de 3^{ème} des collèges.

Les épreuves :

- sont définies par un organisme extérieur, et validées par la Directrice du Lycée
- sont corrigées par un organisme extérieur
- et en garantissant l'anonymat des candidats.

2.1.2. Déroulement du test :

Le test se déroule sur une journée pour tous les candidats.

Selon le nombre de candidats, le test peut avoir lieu dans plusieurs centres d'examen.

Chaque épreuve du test est réalisée dans un temps imparti.

Horaires et organisation de l'accueil :

- Les candidats sans pièce d'identité avec photos et en cours de validité (la carte d'identité est valable 15 ans) seront refusés, sauf s'ils peuvent la fournir avant la première pause. A noter : le permis n'est pas une pièce d'identité. Seuls la carte d'identité, de séjour et le passeport seront acceptés.
- Sauf cas de force majeure, les candidats arrivant après la fin de la première épreuve seront refusés.
- Les candidats doivent impérativement passer le test dans le centre d'examen auquel ils sont affectés.
- La liste du matériel nécessaire aux épreuves est donnée sur la convocation du test écrit. Aucun matériel ne sera prêté par le lycée en cas d'oubli.

En cas de fraude constatée par les surveillants du test, les candidats concernés en seront notifiés lors de l'épreuve, et leurs copies ne seront pas corrigées.

2.1.3. Corrigé et résultats du test :

A l'issue du test écrit, un classement est établi.

- En fonction du nombre de candidats à recruter, les mieux classés sont déclarés admissibles à l'oral.
- Les classements ne sont pas communiqués aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

2.2. L'entretien oral

Chaque candidat admissible après les épreuves écrites, passera un entretien oral afin de mieux comprendre ses motivations et sa personnalité. Les inscriptions à un créneau d'entretien s'effectuent via une plateforme sur internet, et ce dans un temps limité.

2.2.1. Epreuves :

L'entretien consiste, à travers des questions communes, en une appréciation de la motivation du candidat à entrer au lycée Airbus, et à devenir Agent de Fabrication. A l'issue de l'entretien, le jury remplit une grille de notation factuelisant l'évaluation du candidat.

2.2.2. Déroulement du test :

Afin de garantir une équité entre les différents jurys, les entretiens sont conduits par un jury composé d'un professionnel du Lycée et d'un recruteur, et s'appuient sur une trame de questions communes. Après les entretiens, les jurys se regroupent lors de session « échange et partage » afin de garantir la cohérence des évaluations des candidats.

Horaires et organisation de l'accueil :

- Les oraux se déroulant dans les locaux d'Airbus, les candidats sans pièce d'identité avec photo en cours de validité seront refusés (le permis n'est pas une pièce d'identité).
- Sauf cas de force majeure, les candidats arrivant plus de 15 minutes après l'heure de leur convocation seront refusés.

2.2.3. Corrigé et résultats du test :

A l'issue de chaque entretien, le binôme du jury remplit une grille d'évaluation, donnant la note d'oral du candidat.

La Direction du Lycée associe ensuite la note de l'écrit et de l'oral (60%oral+40%écrit) pour sélectionner les candidats et déterminer les admis définitifs.

Le classement des candidats n'est pas communiqué aux candidats, ni aux jurys d'oraux.

Une liste d'attente est également constituée. Elle peut être utilisée en cas de désistement, afin de proposer leur place à d'autres candidats. Les candidats concernés en sont informés. La liste définitive des admis est figée au 30 juillet.

ANNEXE 1 APPLICATION 2019

Test écrit : corrigé et résultat

- Les coefficients suivants sont appliqués :

Matière	Coefficient
Français	1
Mathématiques	1
Anglais	1
Tests de logique	2
Dextérité	3

- Nombre de candidats admissibles : environ 180, après mise en place d'actions positives

Entretien oral : corrigé et résultat

- A l'issue de l'entretien, le jury déclare le candidat comme
 - admis
 - non admis
 - ou en liste d'attente.
- Nombre de candidats définitivement admis : environ 100